



À l'ombre de la Grèce

La situation économique préoccupante de la Grèce était au centre des discussions lors du sommet européen des 23 et 24 juin 2011 à Bruxelles. Les discussions ont cependant aussi porté sur la fin du premier semestre européen, la migration, la libre circulation des personnes ainsi que l'adhésion de la Croatie à l'UE.

Les événements survenus en Grèce et la crainte d'une crise majeure de l'euro ont dominé le sommet de deux jours. Les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de soutenir la Grèce avec un deuxième train de mesures des partenaires de l'euro et du Fonds monétaire international (FMI) et de verser la prochaine tranche de 12 milliards d'euros du programme. Ce soutien a toutefois été soumis à la condition que la Grèce adopte un plan d'austérité ambitieux. Le Parlement grec a satisfait cette condition hier au terme d'un débat animé. En cas de refus, la Grèce serait devenue insolvable à partir de la mi-juillet.

En lien avec les mesures de politique économique, le sommet a officiellement clos le premier semestre européen. Compte tenu des expériences positives réalisées, le Conseil européen estime que cet instrument est efficace pour piloter et contrôler la mise en œuvre transparente au niveau national. En raison de divergences avec le Parlement européen, d'autres projets visant à renforcer le pacte de stabilité n'ont pas pu être mis sous toit.

D'autres thèmes abordés lors de ce sommet sont l'évolution de la politique migratoire, en particulier la gestion de l'espace Schengen et la protection aux frontières. Les participants étaient d'accord sur la nécessité de promouvoir la confiance réciproque entre les États Schengen et de protéger plus efficacement les frontières extérieures. De plus, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé de mettre en place un mécanisme qui serait activé uniquement dans des circonstances exceptionnelles – par exemple pour soutenir un État membre dont

les frontières extérieures sont sous haute pression. Ce mécanisme contient aussi une clause de protection qui permet de réintroduire les contrôles aux frontières intérieures dans des cas exceptionnels. La Commission soumettra, d'ici au mois de septembre, un projet relatif aux dispositions d'exécution. Il est prévu en outre d'examiner les causes de la migration. À cette fin, les participants ont décidé de former de nouveaux partenariats dans le cadre de la nouvelle politique de voisinage européenne.

L'adhésion à l'UE de la Croatie, qui satisfait désormais tous les critères, a été fixée provisoirement à juillet 2013. Enfin, l'Italien Mario Draghi a été élu à la présidence de la Banque centrale européenne. Il succèdera ainsi à Jean-Claude Trichet.

Informations complémentaires :

[Conclusions du Conseil](#)